

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2019

Etaient présents : Tous les délégués en exercice, sauf :

Madame CZMIL-CROCCO, ayant donné pouvoir à Monsieur POIRSON  
Monsieur LAFONT, ayant donné pouvoir à Monsieur MARCHAL (Gilbert)  
Monsieur MAURER, ayant donné pouvoir à Monsieur PORTELANCE  
Monsieur ALMASIO, ayant donné pouvoir à Madame FERRERO  
Madame GUY, ayant donné pouvoir à Madame MORNET  
Monsieur GUILLAUME ayant donné pouvoir à Madame FRIANT  
Monsieur CAVAZZANA, ayant donné pouvoir à Monsieur MOUTET  
Madame BARREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur CUNAT  
Madame DELACOUR, ayant donné pouvoir à Monsieur BURTE  
Monsieur THEILMANN, représenté par Madame GEROME

Mesdames VIARDOT, BRAYER et BOUTRY  
Messieurs LIGER, MAHAUT, BOURZEIX, MARCHAL (Jean-Paul), RENARD,  
PAVAN, HANRION, ROBERT et BIGEL

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à la salle de l'espace Montrichard de Pont à Mousson, à 18h00.

\*\*\*\*\*

### **\*Déclaration en faveur du maintien de l'emploi et des activités de fonderie de la société Saint Gobain PAM SA sur le Bassin de Pont à Mousson**

Depuis 162 ans, l'activité de notre bassin de vie repose sur le travail de la fonte. Plus de 1700 personnes sont salariées de PAM SA. Plusieurs milliers en sont prestataires et une très grande partie du commerce, de l'artisanat, des foyers vivent de cette grande entreprise, leader mondial de l'innovation en matière de canalisation.

Ces unités de productions sont devenues au fil des décennies, un fleuron de l'industrie lorraine et française et elles ont fait connaître le nom de la ville éponyme à travers le monde entier. Le travail de générations d'ouvriers, techniciens, ingénieurs, chercheurs et commerciaux a permis et permet à cette entreprise de rayonner et de s'adapter en permanence. Ce savoir-faire ne doit pas disparaître, au contraire, il doit être protégé.

A cette fin, il serait judicieux de développer des partenariats ciblés avec nos voisins européens pour favoriser l'émergence de procédés communs et partagés.

Le transport de l'eau est et sera un enjeu majeur de notre société dans les décennies à venir, sur notre continent comme sur d'autres. Surtout, l'alimentation en eau potable

a un caractère stratégique qu'il convient de souligner et de reconnaître afin de maîtriser cette ressource élément essentielle à nos vies.

A l'instar des élus de tous bords politiques, après avoir entendu l'ensemble des organisations syndicales, les élus communautaires du Bassin de Pont-à-Mousson souhaitent que toutes les pistes soient étudiées avec pour seul objectif : le maintien de l'emploi et des activités de fonderie, des chaînes de production de tuyaux, des pièces de voirie, de robinetterie et de raccords, ainsi que des matériaux pour le bâtiment avec les hauts fourneaux comme moyen de fusion à Pont-à-Mousson. Ils demandent aux services de l'Etat et de la Région d'apporter leur expertise en écoutant les acteurs locaux, afin que le meilleur choix puisse être retenu pour les sites de notre bassin de vie, de notre département et de notre région.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve cette déclaration commune.

Adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h05.